

Article

Le travail autonome chez les personnes âgées

par Sharanjit Uppal

31 janvier 2011



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Signes conventionnels à Statistique Canada

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour une période de référence précise
- .. n'ayant pas lieu de figurer
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0** zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s** valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- P** provisoire
- r** révisé
- x** confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E** à utiliser avec prudence
- F** trop peu fiable pour être publié

Le travail autonome chez les personnes âgées

Sharanjit Uppal

Les répercussions possibles du vieillissement de la main-d'œuvre sont abondamment étudiées, du fait que les baby-boomers commencent à prendre leur retraite. En 2007, le ministre des Ressources humaines et du Développement social du Canada a mis sur pied le Groupe d'experts sur les travailleurs âgés pour traiter de deux problèmes pouvant influencer sur le niveau de vie au Canada. Tout d'abord, le vieillissement de la population pourrait entraîner une réduction du potentiel de croissance de l'économie canadienne, le revenu diminuant généralement à la retraite. Ensuite, il faut déterminer comment répondre aux besoins des travailleurs âgés qui sont déplacés en raison de l'adaptation de l'économie à la nouvelle conjoncture.

Les risques liés à une augmentation du rapport de dépendance des personnes âgées, lequel est défini comme le rapport des personnes à la retraite au nombre de personnes qui travaillent, sont souvent débattus. D'une part, nombre de personnes croient que l'augmentation du nombre de retraités exercera une forte pression sur les ressources publiques et pourrait mener à des pénuries de main-d'œuvre dans certains domaines. D'autres prétendent que les cohortes récentes sont susceptibles de travailler plus longtemps parce qu'elles ont tendance à être plus en santé et plus scolarisées, et à avoir davantage l'esprit d'entreprise que les générations précédentes de retraités.

En fait, le taux d'emploi chez les personnes âgées a augmenté ces dernières années (Uppal, 2010). Entre 1996 et 2006, la proportion de travailleurs âgés (65 ans et plus) est passée de 11,8 % à presque 14,8 % chez les hommes, et de 4,0 % à 5,8 % chez les femmes. Toutefois, on n'a pas beaucoup mentionné le fait que nombre de ces personnes âgées occupées sont des travailleurs autonomes. Selon les plus récentes données du recensement, 44,1 % des hommes âgés et

28,6 % des femmes âgées qui avaient un emploi en 2006 étaient des travailleurs autonomes. En outre, le nombre de travailleurs autonomes parmi les Canadiens âgés a augmenté de plus de 100 000 au cours du récent ralentissement économique (LaRoche-Côté, 2010).

Le travail autonome est généralement perçu comme comportant davantage de souplesse et imposant moins de contraintes quant au moment de la retraite, ce qui pourrait expliquer pourquoi de nombreux travailleurs âgés choisissent le travail autonome (Quinn, 1980 et Hochguertel, 2010). Par ailleurs, les personnes âgées ont généralement des niveaux plus élevés de capital humain et financier à investir dans une petite entreprise, deux conditions qui semblent stimuler l'esprit d'entreprise (Beaucage et Najem, 2006 et Zissimopoulos et Karoly, 2007). Il se peut aussi que certaines personnes âgées doivent recourir au travail autonome en raison du manque de débouchés d'emplois rémunérés.

En dépit de l'incidence élevée du travail autonome chez les personnes âgées, peu de documents ont été publiés à ce sujet récemment¹.

Le premier objectif de la présente étude est de fournir de nouvelles données sur les tendances du travail autonome chez les personnes âgées et d'examiner leurs profils d'industries et de professions. Le deuxième consiste à examiner les facteurs liés au travail autonome après l'âge de 64 ans. Étant donné qu'un grand échantillon est nécessaire pour obtenir une description détaillée du travail autonome des personnes âgées, la présente étude utilise les données du recensement (voir *Source des données et définitions*).

De nombreux travailleurs âgés sont des travailleurs autonomes

Même si la participation au marché du travail diminue de façon significative à l'âge de 65 ans, nombre de ceux qui demeurent au travail sont des travailleurs autonomes. En 2006, 14,8 % des hommes âgés avaient un

Sharanjit Uppal travaille à la Division de la statistique du travail. On peut le joindre au 613-951-3887 ou à l'adresse sharanjit.uppal@statcan.gc.ca.

Source des données et définitions

La présente étude utilise des données sur les hommes et les femmes de 65 ans et plus, tirées des Recensements de 1981, 1986, 1991, 1996, 2001 et 2006. Les données du recensement sont nécessaires pour procéder à des analyses détaillées pour des groupes de population relativement petits, comme les travailleurs autonomes âgés. Le recensement se tient tous les cinq ans. Le cinquième des ménages reçoit le formulaire complet qui, outre des données démographiques de base, comporte des questions plus détaillées, y compris certaines au sujet de l'activité sur le marché du travail. L'échantillon de 20 % est pondéré pour représenter tous les Canadiens.

Définition des variables

Occupé : une personne est considérée comme occupée si elle avait un emploi la semaine précédant le recensement. Cela comprend les personnes qui étaient temporairement absentes pendant toute la semaine, en raison de vacances, de maladie, d'un conflit de travail, d'un congé de maternité/parental, du mauvais temps, d'un incendie, de responsabilités familiales ou de toute autre raison.

Taux d'emploi : nombre de personnes occupées exprimé en pourcentage de la population concernée.

Employé : travailleur rémunéré, c'est-à-dire personne travaillant pour un traitement, un salaire, des pourboires ou une commission.

Travailleur autonome : comprend les personnes qui avaient un emploi pendant la semaine de référence et qui appartenaient à l'une des catégories suivantes : travailleur autonome sans aide rémunérée, constitué en société; travailleur autonome avec aide rémunérée, constitué en société; travailleur autonome sans aide rémunérée, non constitué en société; travailleur autonome avec aide rémunérée, non constitué en société.

Travailleur familial non rémunéré : personne ayant travaillé sans rémunération pour un parent dans une entreprise ou une exploitation agricole familiale.

Activité de travail : fondé sur les données précédant l'année du recensement, du fait que les données sur les semaines de travail concernent l'année précédente. Une personne a été classée comme travaillant à temps plein toute l'année si elle a travaillé de 49 à 52 semaines à temps plein (30 heures ou plus par semaine).

Autre revenu familial : cette variable est calculée en soustrayant le revenu d'emploi (le cas échéant) du revenu total de la famille économique, puis en le corrigeant pour tenir compte de la taille de la famille, et en le divisant par un facteur de correction qui tient compte des besoins relatifs plus faibles des membres additionnels de la famille, par opposition à une personne vivant seule. Les quintiles de revenu sont par la suite calculés à partir de l'autre

revenu familial corrigé. Ces données sur les variables de revenu concernent l'année précédant l'année de recensement.

Scolarité : les niveaux de scolarité sont établis à partir de la variable du certificat, diplôme ou grade le plus élevé obtenu. Le niveau le plus faible, soit le niveau 1, se situe en dessous d'un certificat d'études secondaires ou d'un diplôme équivalent. Le niveau 2 correspond à un certificat d'études secondaires ou à un diplôme équivalent. Le niveau 3 comprend les autres certificats/diplômes d'écoles de métiers ou les certificats d'apprenti inscrit. Le niveau 4 comprend les certificats ou diplômes de collèges ou de cégeps ou d'autres certificats ou diplômes non universitaires d'un programme de trois mois à moins d'un an, les certificats ou diplômes de collèges ou de cégeps ou d'autres certificats ou diplômes non universitaires d'un programme d'une durée de un à deux ans, les certificats ou diplômes de collèges ou de cégeps ou d'autres certificats ou diplômes non universitaires d'un programme de plus de deux ans, ou les certificats ou diplômes inférieurs au baccalauréat. Le niveau le plus élevé, soit le niveau 5, comprend les baccalauréats, les certificats ou diplômes supérieurs à un baccalauréat, les diplômes en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou optométrie, les maîtrises ou les doctorats.

Limitations d'activité : cette variable est fondée sur des questions qui se rapportent aux états ou aux problèmes de santé qui ont duré ou devraient durer six mois ou plus.

1. « Cette personne a-t-elle de la difficulté à entendre, à voir, à communiquer, à marcher, à monter un escalier, à se pencher, à apprendre ou à faire d'autres activités semblables? »

2. « Est-ce qu'un état physique ou un état mental ou un problème de santé réduit la quantité ou le genre d'activités que cette personne peut faire : a) à la maison? b) au travail ou à l'école? c) dans d'autres activités, par exemple, dans les déplacements ou les loisirs? »

Les réponses « oui, souvent » et « oui, parfois » à l'une ou l'autre de ces questions servent à créer les variables correspondantes des limitations d'activité.

Profession : selon la Classification nationale des professions (520 professions).

Industrie : selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2002.

Immigrants récents : personnes qui ont immigré au Canada entre 1997 et 2006.

Immigrants établis : personnes qui ont immigré au Canada avant 1997.

Autochtones : statut autochtone autodéclaré.

Tableau 1 Situation d'activité des personnes âgées, 2006

	65 ans et plus		65 à 69 ans		70 à 74 ans		75 à 79 ans		80 ans et plus	
		%		%		%		%		%
Hommes										
Population										
totale	1 888 905	100,0	597 800	100,0	491 065	100,0	391 240	100,0	408 810	100,0
Inactifs	1 519 935	80,5	424 460	71,0	411 175	83,7	343 430	87,8	340 870	83,4
Vivant en institution	75 195	4,0	6 320	1,1	8 565	1,7	13 190	3,4	47 115	11,5
Chômeurs	13 450	0,7	8 560	1,4	2 580	0,5	1 225	0,3	1 080	0,3
Occupés	280 330	14,8	158 455	26,5	68 750	14,0	33 390	8,5	19 740	4,8
Employés	154 860	8,2	95 250	15,9	35 410	7,2	14 740	3,8	9 460	2,3
Travailleurs										
autonomes	123 670	6,6	62 370	10,4	32 830	6,7	18 320	4,7	10 160	2,5
Non agricoles	88 010	4,7	49 235	8,2	22 430	4,6	10 885	2,8	5 465	1,3
Agriculteurs	35 660	1,9	13 135	2,2	10 400	2,1	7 435	1,9	4 695	1,2
Travailleurs familiaux non rémunérés	1 800	0,1	840	0,1	510	0,1	330	0,1	125	0,0
Femmes										
Population										
totale	2 445 890	100,0	635 335	100,0	564 285	100,0	494 610	100,0	751 665	100,0
Inactifs	2 111 120	86,3	539 930	85,0	518 340	91,9	456 160	92,2	596 700	79,4
Vivant en institution	185 300	7,6	6 430	1,0	11 520	2,0	23 350	4,7	144 010	19,2
Chômeurs	8 100	0,3	4 030	0,6	1 855	0,3	1 020	0,2	1 200	0,2
Occupés	141 360	5,8	84 950	13,4	32 570	5,8	14 085	2,9	9 760	1,3
Employés	97 250	4,0	61 765	9,7	20 585	3,7	8 640	1,8	6 270	0,8
Travailleurs										
autonomes	40 400	1,7	21 385	3,4	10 800	1,9	4 990	1,0	3 230	0,4
Non agricoles	31 510	1,3	17 830	2,8	8 055	1,4	3 490	0,7	1 090	0,1
Agriculteurs	8 890	0,4	3 555	0,6	2 745	0,5	1 500	0,3	2 140	0,3
Travailleurs familiaux non rémunérés	3 700	0,2	1 800	0,3	1 190	0,2	455	0,1	260	0,0

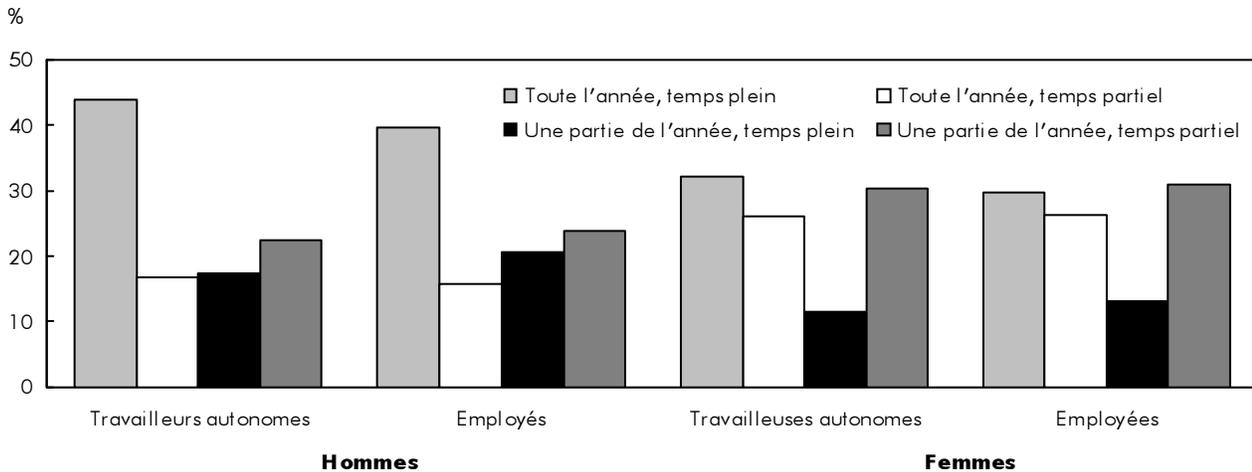
Source : Statistique Canada, Recensement de la population.

emploi (tableau 1). En proportion, 8,2 % des hommes âgés étaient des employés rémunérés, et 6,6 %, des travailleurs autonomes. Parmi les femmes âgées, le taux d'emploi était de 5,8 %, soit 4,0 % d'employées rémunérées et 1,7 % de travailleuses autonomes². Ainsi, parmi les personnes âgées, 44,1 % des hommes et 28,6 % des femmes qui travaillaient étaient des travailleurs autonomes.

La proportion de travailleurs autonomes est encore plus élevée parmi les personnes plus âgées³. Par exemple, chez les travailleurs de 65 à 69 ans, la proportion de travailleurs autonomes était de 39,4 % en 2006, mais chez ceux qui travaillaient toujours après l'âge de 75 ans, elle était supérieure à 50 %⁴. Chez les femmes, les travailleuses autonomes représentaient le quart des travailleuses de 65 à 69 ans, et plus du tiers des travailleuses de 70 ans et plus.

Les travailleurs autonomes âgés sont plus susceptibles de travailler à temps plein toute l'année que les employés rémunérés (graphique A). Parmi les hommes, 43,8 % des travailleurs autonomes âgés ont travaillé à temps plein toute l'année en 2005, comparativement à 39,8 % des employés âgés. De même, 32,0 % des travailleuses autonomes âgées ont travaillé à temps plein toute l'année, comparativement à 29,6 % de leurs homologues rémunérées. En revanche, les employés rémunérés de 25 à 54 ans étaient plus susceptibles que les travailleurs autonomes de travailler à temps plein toute l'année en 2005 (données non présentées). Par conséquent, non seulement le travail autonome est-il plus répandu chez les travailleurs âgés que chez les travailleurs plus jeunes (voir *Comparaisons avec des groupes plus jeunes*), mais les travailleurs autonomes âgés sont aussi plus susceptibles de déclarer travailler à temps plein toute l'année.

Graphique A Activité de travail des personnes âgées occupées en 2005



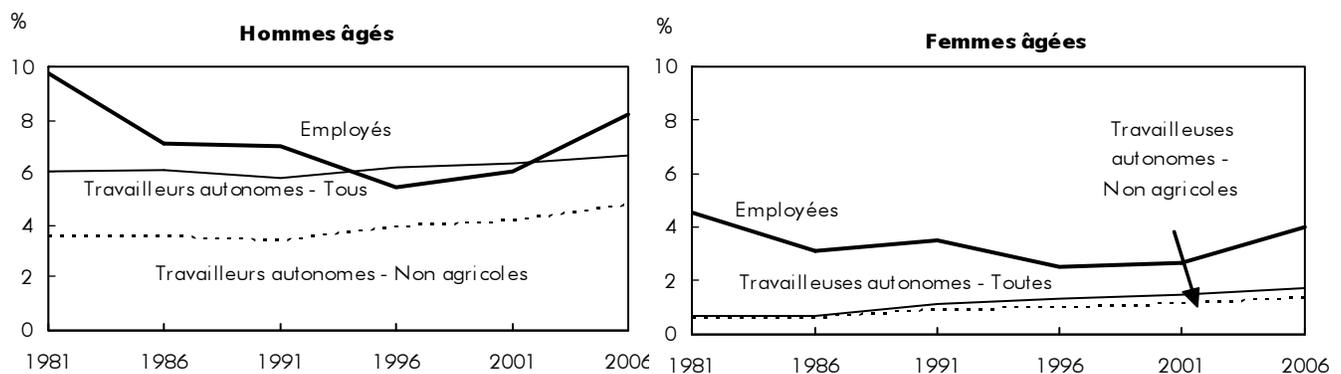
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Le travail autonome augmente à un rythme plus lent que les emplois rémunérés chez les personnes âgées⁵

Uppal (2010) a déterminé que la proportion de personnes âgées qui travaillent après l'âge de 64 ans a augmenté depuis 1996, après 15 années de baisses. Par exemple, le taux d'emploi des hommes âgés a aug-

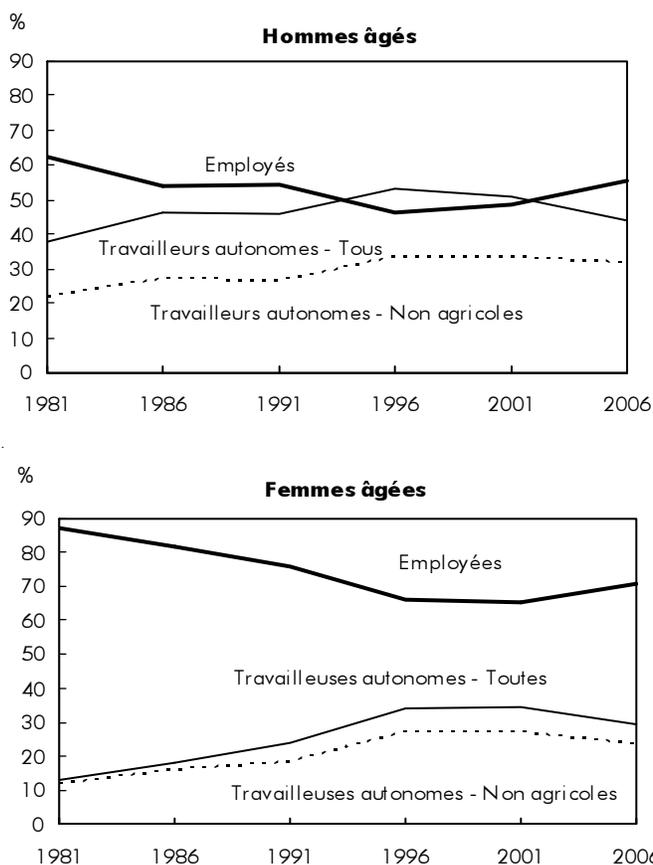
menté, pour passer de 11,8 % à 14,8 % entre 1996 et 2006. Au cours de la même période, la proportion d'employés rémunérés parmi les hommes âgés a augmenté, passant de 5,4 % à 8,2 % (graphique B). Des tendances similaires sont notées chez les femmes. Le travail autonome a-t-il aussi contribué à la hausse récente de l'emploi chez les personnes âgées?

Graphique B Emploi rémunéré et travail autonome en proportion de la population totale, 1981 à 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population.

Graphique C Emploi rémunéré et travail autonome en proportion des personnes occupées, 1981 à 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population.

La réponse est oui, mais le nombre d'employés rémunérés a augmenté plus rapidement que le nombre de travailleurs autonomes âgés et la proportion de travailleurs autonomes âgés a diminué en conséquence (graphique C). Entre 1996 et 2006, la proportion de travailleurs autonomes parmi les travailleurs âgés a diminué, passant de 53,5 % à 44,4 % chez les hommes, et de 33,7 % à 29,4 % chez les femmes^{6,7}.

Selon les normes historiques, le taux de travail autonome était encore relativement élevé chez les personnes âgées en 2006. Parmi les travailleurs âgés en 1981, 37,8 % des hommes et 13,0 % des femmes étaient des

travailleurs autonomes. L'importance relative du travail autonome pour les personnes âgées a augmenté rapidement au cours des 15 années suivantes, particulièrement chez les hommes, soit de 8,5 points de pourcentage de 1981 à 1986 et de 7,9 points de 1991 à 1996. Les deux périodes ont été caractérisées par des marchés du travail relativement faibles. D'autres études laissent supposer que les périodes de stagnation économique « poussent » de nombreux travailleurs vers le travail autonome (Kuhn et Schuetze, 2001).

Augmentation à long terme du nombre de travailleurs autonomes constitués en société

Les travailleurs autonomes peuvent être classés en deux catégories : ceux qui sont « constitués en société », c'est-à-dire qui possèdent une entité commerciale distincte, et « ceux qui ne sont pas constitués en société », c'est-à-dire qui ne possèdent pas une telle entité. Les travailleurs autonomes constitués en société et non constitués en société peuvent avoir des employés rémunérés, ce qui donne lieu à quatre catégories (tableau 2). La majorité des travailleurs autonomes âgés n'étaient pas constitués en société, soit environ les deux tiers des travailleurs autonomes et les trois quarts des travailleuses autonomes. Par ailleurs, la grande majorité des travailleurs qui n'étaient pas constitués en société n'avaient pas d'employés rémunérés : 80,4 % chez les femmes et 74,2 % chez les hommes⁸. En revanche, plus de la moitié des travailleurs âgés constitués en société avaient des employés rémunérés en 2006.

Même si les travailleurs autonomes non constitués en société sans aide rémunérée, qui sont aussi appelés travailleurs pour compte propre, continuent de constituer la majorité des travailleurs autonomes âgés, leur proportion a diminué. Entre 1981 et 2006, la proportion de travailleurs autonomes non constitués en société sans aide rémunérée a diminué de façon constante, passant de 67,7 % à 50,5 % (graphique D). On a aussi noté une baisse légère chez les femmes, de 61,8 % à 58,9 %.

Par contre, la proportion de travailleurs autonomes constitués en société a plus que doublé, passant de 15,1 % en 1981 à 31,9 % en 2006. La proportion de travailleuses autonomes constituées en société a aussi augmenté parmi les travailleuses autonomes âgées, passant de 16,9 % en 1981 à 26,8 % en 2006. Ainsi, les travailleurs autonomes âgés sont de plus en plus des propriétaires d'entreprises constituées en société, par opposition aux travailleurs pour compte propre.

Tableau 2 Catégories de travail autonome chez les personnes âgées, 2006

	65 ans et plus	65 à 69 ans	70 à 74 ans	75 à 79 ans	80 ans et plus
Hommes					
%					
Constitués en société	31,9	34,5	31,3	27,7	26,0
Sans aide rémunérée	14,0	14,9	14,1	12,2	11,6
Avec aide rémunérée	17,9	19,6	17,2	15,5	14,4
Non constitués en société	68,1	65,6	68,6	72,3	74,1
Sans aide rémunérée	50,5	47,4	51,6	55,0	57,5
Avec aide rémunérée	17,6	18,2	17,0	17,3	16,6
Femmes					
Constituées en société	26,8	27,4	25,1	27,8	26,1
Sans aide rémunérée	13,1	12,5	13,0	13,8	15,8
Avec aide rémunérée	13,7	14,9	12,1	14,0	10,3
Non constituées en société	73,3	72,7	74,9	72,2	73,9
Sans aide rémunérée	58,9	58,1	60,9	59,1	57,5
Avec aide rémunérée	14,4	14,6	14,0	13,1	16,4

Source : Statistique Canada, Recensement de la population.

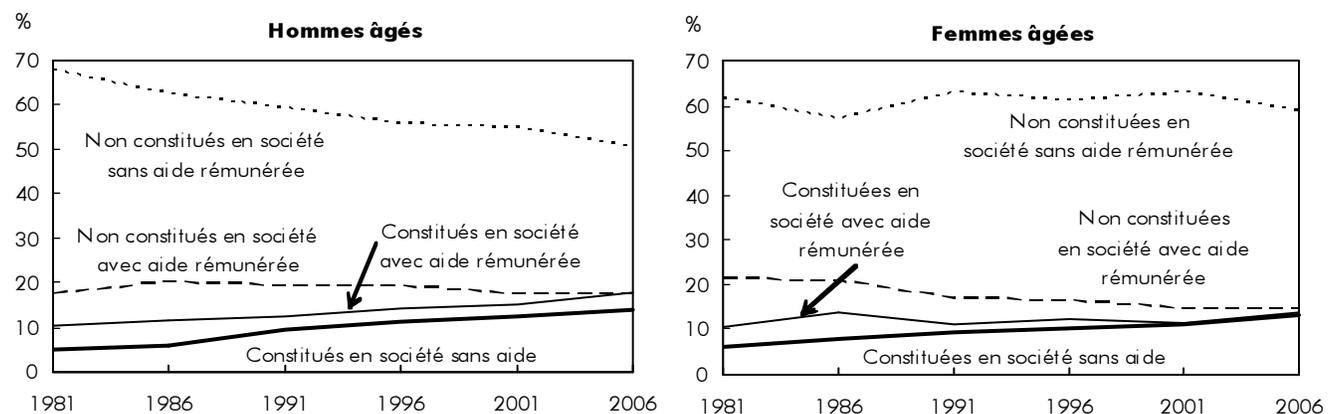
Travailleurs autonomes âgés concentrés dans quelques industries

Comparativement aux employés rémunérés, les travailleurs autonomes âgés sont davantage concentrés dans quelques industries. Plus de trois quarts des travailleurs autonomes âgés se retrouvaient dans trois industries : biens

primaires, services aux consommateurs et services aux entreprises (tableau 3). Un tiers des travailleurs autonomes se retrouvaient dans les biens primaires, et le tiers des travailleuses autonomes, dans les services aux consommateurs. À titre comparatif, les travailleurs âgés qui étaient des employés rémunérés travaillaient généralement dans les services aux consommateurs, les services aux entreprises et la fabrication (63,8 %). Les travailleuses âgées travaillant comme employées rémunérées étaient plus susceptibles de travailler dans les services aux consommateurs, la santé et les services aux entreprises (72,9 %).

Les travailleurs autonomes âgés étaient aussi plus susceptibles de se concentrer dans quelques professions (tableau 4). Près de la moitié travaillaient dans dix professions principales (sur 520). La profession la plus fréquemment déclarée était exploitant agricole ou gestionnaire d'exploitation agricole et regroupait 24,2 % des travailleurs autonomes et 17,2 % des travailleuses autonomes. La concentration dans

Graphique D Catégories de travail autonome, travailleurs autonomes, 1981 à 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population.

dix professions principales était beaucoup plus faible pour les employés rémunérés : 28,4 % pour les hommes et 37,6 % pour les femmes.

Facteurs liés au travail autonome chez les personnes âgées⁹

Les recherches démontrent que le travail autonome est lié à un certain nombre de facteurs, y compris le capital financier, la scolarité et les caractéristiques personnelles (Fuchs, 1982, Bruce et coll., 2000, et Zissimopoulos et Karoly, 2007).

Tableau 3 Emploi des personnes âgées selon l'industrie, 2006

Hommes		Employés (%)
Services aux consommateurs		33,3
Services aux entreprises		19,5
Fabrication		11,0
Construction et services publics		8,6
Transport		7,4
Enseignement		5,7
Biens primaires		5,3
Administration publique		5,1
Santé		4,0
		Travailleurs autonomes (%)
Biens primaires		31,6
Services aux consommateurs		23,1
Services aux entreprises		22,0
Construction et services publics		8,6
Santé		5,5
Fabrication		5,0
Transport		3,1
Enseignement		1,0
Administration publique		0,0
Femmes		Employées (%)
Services aux consommateurs		37,8
Santé		17,8
Services aux entreprises		17,3
Enseignement		9,4
Fabrication		5,5
Administration publique		4,4
Biens primaires		3,4
Construction et services publics		2,3
Transport		2,1
		Travailleuses autonomes (%)
Services aux consommateurs		34,3
Biens primaires		26,0
Services aux entreprises		19,6
Santé		8,4
Fabrication		4,7
Enseignement		3,8
Construction et services publics		2,2
Transport		1,0
Administration publique		0,0

Source : Statistique Canada, Recensement de la population.

Tableau 4 Dix principales professions : personnes âgées qui étaient des employées rémunérées ou des travailleurs autonomes, 2006

Hommes		Employés (%)
Vendeurs et commis-vendeurs		5,2
Concierges et concierges d'immeubles		3,9
Conducteurs de camions		3,8
Gardiens de sécurité et personnel assimilé		3,6
Conducteurs d'autobus et opérateurs de métro et autres transports en commun		2,7
Représentants des ventes non techniques – commerce de gros		2,1
Ministres du culte		2,0
Agents et vendeurs en immobilier		1,8
Chauffeurs-livreurs – services de livraison et de messagerie		1,7
Directeurs – commerce de détail		1,6
		Travailleurs autonomes (%)
Exploitants agricoles et gestionnaires d'exploitations agricoles		24,2
Ouvriers agricoles		4,3
Directeurs – commerce de détail		3,5
Vérificateurs et comptables		2,4
Avocats et notaires au Québec		2,1
Vendeurs et commis-vendeurs		2,0
Conducteurs de camions		1,8
Praticiens et médecins en médecine familiale		1,8
Cadres supérieurs – production de biens, services publics, transport et construction		1,6
Cadres supérieurs – commerce, radiotélédiffusion et autres services, n.c.a. ¹		1,6
Femmes		Employées (%)
Vendeuses et commis-vendeuses		8,1
Secrétaires (sauf domaine juridique ou médical)		6,9
Infirmières autorisées		3,6
Commis de bureau générales		3,6
Teneuses de livres		3,3
Préposées à l'entretien ménager et au nettoyage – travaux légers		2,8
Réceptionnistes et standardistes		2,5
Caissières		2,4
Agentes d'administration		2,3
Aides familiales, aides de maintien à domicile et personnel assimilé		2,1
		Travailleuses autonomes (%)
Exploitantes agricoles et gestionnaires d'exploitations agricoles		17,2
Secrétaires (sauf domaine juridique ou médical)		5,3
Teneuses de livres		4,8
Ouvrières agricoles		4,6
Directrices – commerce de détail		4,4
Vendeuses et commis-vendeuses		3,3
Préposées à l'entretien ménager et au nettoyage – travaux légers		2,8
Agentes de gestion immobilière		2,3
Peintres, sculpteurs et autres artistes des arts visuels		2,1
Gardiennes d'enfants, gouvernantes et aides aux parents		1,9

1. n.c.a. = non classés ailleurs

Source : Statistique Canada, Recensement de la population.

L'hypothèse du capital financier laisse supposer que les personnes appartenant à des familles plus riches sont plus susceptibles de travailler de façon autonome parce que les risques et les investissements connexes sont plus faciles à gérer lorsque les personnes sont en bonne situation financière (Georgellis et coll., 2005). Même si le recensement ne comprend pas de données sur la richesse, il est possible de vérifier cette hypothèse en utilisant le « revenu familial corrigé » comme approximation¹⁰. À cette fin, on soustrait le revenu d'emploi du répondant du revenu total de la famille¹¹, puis on procède à un rajustement pour tenir compte de la taille de la famille (voir *Source des données et définitions*). Les personnes peuvent être classées en quintiles, afin de vérifier si celles qui ont un capital financier plus élevé ont aussi des taux de travail autonome plus élevés.

Les taux de travail autonome peuvent aussi varier selon le niveau de scolarité. Un niveau de scolarité plus élevé peut donner aux personnes les compétences nécessaires pour lancer une entreprise et demeurer en affaires. Certains domaines d'études, comme le droit et la médecine, mènent aussi leurs diplômés vers des professions qui comportent des taux relativement élevés de travail autonome. Des études antérieures ont produit des résultats mixtes concernant le lien entre la scolarité et le travail autonome.

On sait que d'autres caractéristiques personnelles influencent la probabilité d'être un travailleur autonome. Par exemple, les personnes dont un autre membre de la famille est un travailleur autonome (habituellement le conjoint) ont tendance à être des travailleurs autonomes elles-mêmes. Le lien est moins clair pour les autres caractéristiques. Se peut-il que les personnes qui ont des limitations d'activité soient plus susceptibles d'être des travailleurs autonomes pour surmonter ces contraintes? Les nouveaux immigrants ont-ils davantage l'esprit d'entreprise que les personnes nées au Canada ou les immigrants plus établis?

Modélisation du travail autonome chez les travailleurs âgés

La probabilité qu'un travailleur âgé soit un travailleur autonome, par opposition à un employé rémunéré, a été estimée au moyen de modèles probit. Outre les facteurs mentionnés précédemment, un certain nombre d'autres variables démographiques ont été incluses comme variables de contrôle.

Étant donné que les exploitants agricoles et les gestionnaires d'exploitations agricoles constituent le sous-groupe le plus important de travailleurs autonomes

âgés et que leurs caractéristiques diffèrent de celles des autres travailleurs autonomes, d'autres modèles ont été estimés en excluant ce sous-groupe. Un troisième ensemble de modèles, comportant des contrôles de l'industrie, a aussi été estimé, afin de tenir compte de cette hétérogénéité sans subdiviser l'échantillon.

Ces modèles sont estimés à partir de données transversales. Les résultats sont donc de nature descriptive et n'englobent pas la probabilité de *devenir* un travailleur autonome. De telles inférences nécessiteraient des données longitudinales. Les ensembles de données longitudinales actuellement disponibles ne reposent pas sur un échantillon ou sur une gamme de variables suffisant pour effectuer une telle analyse axée sur les personnes âgées.

Les résultats sont présentés comme des effets marginaux qui mesurent la variation de la probabilité d'être un travailleur autonome pour une caractéristique particulière, en comparaison avec un groupe de référence (tableau 5). Ces effets marginaux peuvent généralement être interprétés comme la différence de probabilité entre les groupes comparés. Par exemple, la valeur de -0,04 dans la cellule supérieure gauche du tableau 5 montre que les personnes appartenant au premier quintile d'« autre revenu » sont moins susceptibles dans une proportion de 4 % d'être des travailleurs autonomes que celles du troisième quintile.

Les personnes âgées ayant un revenu plus élevé sont plus susceptibles d'être des travailleurs autonomes

Selon le modèle, il existe un lien positif entre le revenu familial corrigé et le travail autonome chez les personnes âgées. Dans le cas des travailleurs, la probabilité d'être un travailleur autonome par opposition à un employé rémunéré était plus élevée de 0,04 dans le quatrième quintile de revenu et de 0,11 dans le cinquième quintile de revenu que pour les personnes du quintile intermédiaire. Dans le cas des personnes du quintile inférieur, elle était plus faible de 0,04, tandis que la différence entre les personnes du deuxième et du troisième quintiles n'était pas statistiquement significative. Parmi les travailleuses, celles du quatrième et du cinquième quintiles étaient aussi plus susceptibles d'être des travailleuses autonomes que celles du quintile intermédiaire. Toutefois, les différences n'étaient pas statistiquement significatives entre les deux quintiles inférieurs et le quintile intermédiaire¹².

Tableau 5 Effets marginaux d'un modèle probit du travail autonome des personnes âgées, 2006^{1,2}

	Hommes				Femmes			
	Tous		Non agricoles		Toutes		Non agricoles	
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8
Autre revenu familial								
Premier quintile	-0,04*	-0,03*	-0,03*	-0,03*	-0,01	-0,02**	-0,02	-0,02**
Deuxième quintile	0,01	0,01	0,01	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00
Troisième quintile (réf.)
Quatrième quintile	0,04*	0,05*	0,04*	0,04*	0,02*	0,02**	0,03*	0,03*
Cinquième quintile	0,11*	0,11*	0,11*	0,11*	0,07*	0,06*	0,07*	0,06*
Plus haut niveau de scolarité								
Niveau inférieur au niveau secondaire (réf.)
Études secondaires ou équivalent	-0,06*	-0,03*	-0,01	-0,01	-0,03*	-0,01	-0,01	0,00
Certificat d'une école de métiers/d'apprenti	-0,04*	0,01	0,04*	0,03*	-0,01	0,02	0,02	0,02**
Certificat/diplôme non universitaire	-0,03*	0,01	0,04*	0,03*	-0,01	0,03*	0,01	0,04
Diplôme universitaire	0,02	0,09*	0,10*	0,11*	0,07	0,17*	0,09*	0,17*
Limitations d'activité								
Aucune (réf.)
Limité parfois	0,03*	0,02*	0,02*	0,02*	0,04*	0,04*	0,04*	0,03*
Limité souvent	0,04*	0,04*	0,03*	0,04*	0,04*	0,04*	0,04*	0,03*
Âge								
65 à 69 ans	-0,09*	-0,05*	-0,04*	-0,02**	-0,06*	-0,03**	-0,03**	-0,02
70 à 74 ans	-0,03*	-0,01	0,00	0,00	0,00	0,02	0,02	0,02
75 à 79 ans	0,02**	0,03*	0,04*	0,04*	0,02	0,02	0,03**	0,03
80 ans et plus (réf.)
Situation d'emploi des autres membres de la famille								
Employé rémunéré (réf.)
Travailleur autonome	0,17*	0,15*	0,14*	0,14*	0,18*	0,14*	0,13*	0,13*
Sans travail	0,03*	0,03*	0,01**	0,02*	0,07*	0,07*	0,06*	0,06*
Statut d'immigrant								
A immigré entre 1997 et 2006	-0,16*	-0,16*	-0,14*	-0,14*	-0,10*	-0,10*	-0,08*	-0,08*
A immigré avant 1997	0,03*	0,05*	0,04*	0,05*	0,03*	0,04*	0,04*	0,04*
Autochtones	-0,17*	-0,13*	-0,10*	-0,07*	-0,15*	-0,11*	-0,11*	-0,09*
Autre (réf.)
Industrie								
Services aux consommateurs (réf.)
Services aux entreprises	...	0,08*	...	0,07*	...	0,02**	...	0,02**
Fabrication	...	-0,10*	...	-0,09*	...	-0,02	...	-0,02
Construction et services publics	...	0,09*	...	0,09*	...	0,00	...	0,00
Transport	...	-0,10*	...	-0,09*	...	-0,10*	...	-0,09*
Biens primaires	...	0,40*	...	0,06*	...	0,41*	...	0,15*
Administration publique et enseignement	...	-0,37*	...	-0,32*	...	-0,22*	...	-0,19*
Santé	...	0,09*	...	0,08*	...	-0,14*	...	-0,12*

* significativement différent du groupe de référence (réf.) aux niveaux de 1 % et de ** 5 %, respectivement

1. Variable dépendante = 1 dans le cas des travailleurs autonomes occupés pendant la semaine de référence, 0 dans le cas des employés rémunérés occupés pendant la semaine de référence.

2. Effet marginal correspond à un changement discret de la variable fictive de 0 à 1.

Note : Les modèles font aussi l'objet d'un contrôle pour l'état matrimonial, la langue officielle, le type de région et la province.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population.

Comparaisons avec des groupes d'âge plus jeunes

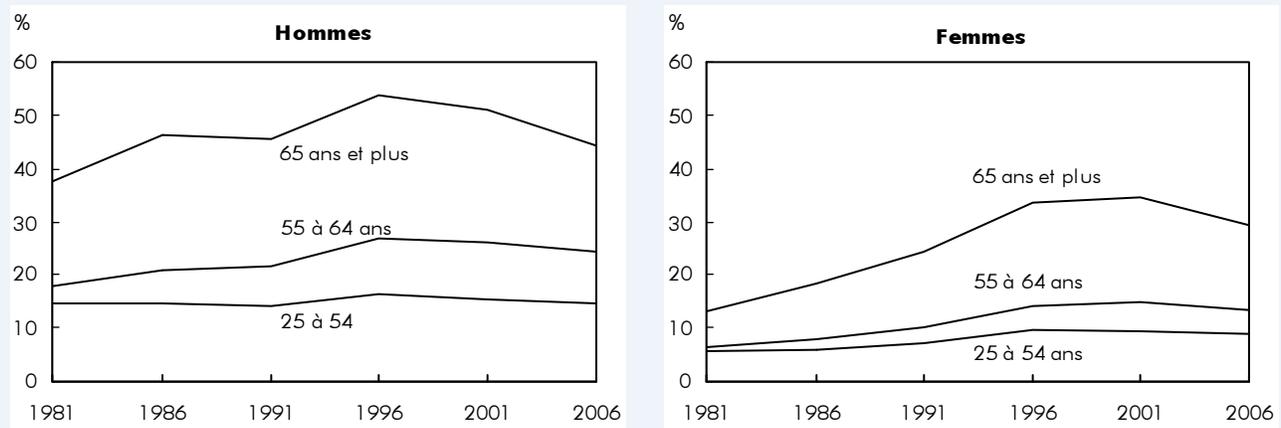
Le travail autonome en pourcentage de la population totale est plus élevé pour les personnes plus jeunes que pour les personnes âgées, parce qu'un plus grand nombre de personnes de cette première fourchette d'âge travaillent.

Le taux a été plus stable chez les hommes âgés que chez les personnes plus jeunes. Même si le taux chez les hommes âgés est demeuré autour de 6 % entre 1981 et 2006, dans le cas des 25 à 54 ans, il a diminué, pour passer de 13,1 % en 1981 à 11,9 % en 1991, a remonté à 13,6 % au cours des cinq années suivantes, puis est redescendu à 12,5 % en 2006 (données non présentées). Dans le cas des 55 à 64 ans, après avoir connu une légère hausse entre 1981 et 1986, puis une baisse, à 12,9 %, au cours des cinq années suivantes, il a été en hausse jusqu'en 2001 et est demeuré à 15,5 % en 2006.

Chez les femmes, les trois groupes d'âge ont connu une hausse constante au fil du temps. Le taux est passé de 0,7 % à 1,7 % pour les femmes âgées, de 2,1 % à 6,6 % pour les femmes de 55 à 64 ans, et de 3,2 % à 6,9 % pour celles de 25 à 54 ans.

Lorsqu'on a examiné le travail autonome chez les personnes âgées en proportion des personnes qui travaillent, on a déterminé qu'il était beaucoup plus répandu que chez les personnes plus jeunes (graphique E). Les hommes et les femmes âgés occupés étaient presque deux fois plus susceptibles d'être des travailleurs autonomes que les travailleurs de 55 à 64 ans, et près de trois fois plus susceptibles que les 25 à 54 ans. Par ailleurs, peu importe l'âge, les hommes étaient beaucoup plus susceptibles d'être des travailleurs autonomes que les femmes.

Graphique E Travailleurs autonomes en pourcentage du total des personnes occupées, selon l'âge, 1981 à 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population.

Le diplôme universitaire augmente la probabilité de travail autonome

En ce qui a trait à la scolarité, les hommes et les femmes titulaires d'un diplôme universitaire sont plus susceptibles de travailler de façon autonome que ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires. Les probabilités prédites de travail autonome étaient supérieures de 0,02 pour les hommes titulaires d'un diplôme universitaire, et de 0,07 pour les femmes titulaires d'un diplôme universitaire. Par ailleurs, les hommes qui avaient un diplôme secondaire ou postsecondaire, sans diplôme universitaire, étaient moins susceptibles de tra-

vailer de façon autonome que ceux qui n'avaient pas terminé leurs études secondaires. Chez les femmes, la différence entre celles des niveaux intermédiaires de scolarité et les diplômées d'études secondaires était faible ou non significative.

Les preuves dans le cas de l'hypothèse de la scolarité sont plus convaincantes, particulièrement pour les hommes, lorsque les exploitants agricoles sont supprimés de l'échantillon. Dans cet échantillon, les diplômés postsecondaires et universitaires affichaient des probabilités prédites plus grandes que les diplômés d'études secondaires. Ces résultats laissent supposer que

des facteurs autres que la scolarité jouent un rôle important pour les exploitants agricoles et les gestionnaires d'exploitations agricoles.

Le travail autonome des personnes âgées est souvent une affaire de famille

Pour de nombreuses personnes âgées, le travail autonome est une affaire de famille. Les hommes et les femmes dont un autre membre de la famille était un travailleur autonome étaient plus susceptibles d'être des travailleurs autonomes eux-mêmes que ceux dont un autre membre de la famille travaillait comme employé rémunéré. La probabilité était plus élevée de 0,17 pour les hommes et de 0,18 pour les femmes.

À condition de travailler, les hommes de 75 ans et plus étaient plus susceptibles d'être des travailleurs autonomes que les personnes âgées plus jeunes. Si elles travaillaient, les femmes de 65 à 69 ans étaient moins susceptibles d'être des travailleuses autonomes que celles de 80 ans et plus. On a noté des tendances similaires lorsque l'on a exclu les exploitants agricoles de l'échantillon : la probabilité relative de travail autonome atteignait un sommet dans le groupe des 75 à 79 ans, tant chez les hommes que chez les femmes.

Le contrôle d'autres variables démographiques a produit certains résultats intéressants. Les hommes et les femmes ayant des limitations d'activité étaient plus susceptibles d'être des travailleurs autonomes que ceux sans limitations. Par ailleurs, les immigrants récents (qui avaient immigré au cours des dix années précédentes) et les Autochtones étaient moins susceptibles d'être des travailleurs autonomes.

Dans un autre modèle, on a inclus l'industrie comme mesure de contrôle. Tout comme la suppression des exploitants agricoles de l'échantillon, l'ajout d'une mesure de contrôle pour tenir compte de l'industrie a renforcé le rapport entre le diplôme universitaire et le travail autonome.

Si l'on tient compte d'industries particulières, les personnes âgées travaillant dans les secteurs de services aux entreprises, de la construction et des services publics, ainsi que des biens primaires étaient plus susceptibles d'être des travailleurs autonomes que celles travaillant dans le secteur des services aux consommateurs. L'inverse était vrai pour les hommes et les femmes travaillant dans les secteurs de la fabrication, du transport, de l'administration publique et de l'enseigne-

ment. Le rapport était le plus évident entre le travail dans les industries de biens primaires et le travail autonome, mais diminuait considérablement lorsque les exploitants agricoles étaient exclus.

Sommaire

Des études récentes ont documenté la hausse de l'emploi chez les personnes âgées au Canada. Toutefois, on en sait beaucoup moins au sujet de l'étendue du travail autonome chez les travailleurs âgés. À partir des données détaillées du recensement, le présent article a présenté de nouveaux renseignements sur les travailleurs autonomes âgés. Il a examiné en outre les facteurs liés au travail autonome chez les travailleurs âgés.

Les travailleurs autonomes constituent une part substantielle de la main-d'œuvre occupée chez les personnes âgées. Parmi celles qui avaient un emploi en 2006, plus d'une personne sur trois était un travailleur autonome. Même si le nombre de travailleurs autonomes âgés continue d'augmenter, entre 1996 et 2006, le nombre de travailleurs autonomes employés a augmenté encore plus rapidement. Par conséquent, la proportion de travailleurs autonomes âgés a diminué. Comme le travail autonome a augmenté rapidement chez les personnes âgées dans les années 1980 et 1990, il représentait encore une part élevée des travailleurs âgés en 2006, selon les normes historiques.

En 2006, la majorité des travailleurs autonomes âgés n'étaient pas constitués en société et n'avaient pas d'aide rémunérée. Au cours des dernières décennies, toutefois, une nouvelle catégorie de travailleurs autonomes âgés, c'est-à-dire ceux ayant une entreprise constituée en société, a pris de plus en plus d'importance.

Les travailleurs autonomes âgés se concentrent dans quelques industries et affichent un profil professionnel beaucoup moins diversifié que les travailleurs autonomes plus jeunes. Les exploitants agricoles et les gestionnaires d'exploitations agricoles représentaient le quart des travailleurs autonomes âgés, et le sixième des travailleuses autonomes âgées.

La présente étude a aussi examiné des facteurs liés au travail autonome chez les personnes âgées. Il existait un lien positif entre le travail autonome et d'autre revenu familial, ce qui montre que les personnes qui ont davantage de capital financier sont plus susceptibles d'être des travailleurs autonomes. La présence d'un travailleur autonome parmi les autres membres

de la famille (le plus souvent le conjoint) et le fait de détenir un diplôme universitaire étaient les autres facteurs liés à une probabilité plus grande de travail autonome. Même si ces résultats se sont maintenus dans les modèles excluant les exploitants agricoles et incluant des contrôles pour l'industrie, ils variaient dans une certaine mesure au chapitre de l'ampleur.

Perspective

■ Notes

1. Les études existantes ont tendance à mettre l'accent sur la population âgée de 15 à 64 ans (voir, par exemple, Lin et coll., 1999 et Moore et Mueller, 2002). Gardner (1994) et Turcotte et Schellenberg (2007) fournissent des données générales concernant le travail autonome chez les personnes âgées, mais pas de détails sur cette population particulière.
2. Le travail autonome agricole constitue une part importante du travail autonome total. Chez les hommes, 35 660 travailleurs autonomes sur 123 670 étaient des exploitants agricoles. Les chiffres correspondants pour les femmes étaient de 8 890 sur 40 400.
3. Cela n'est pas surprenant, étant donné que les employés rémunérés prennent habituellement leur retraite plus tôt que les travailleurs autonomes. Par ailleurs, certaines personnes qui prennent leur retraite d'un emploi rémunéré deviennent des travailleurs autonomes.
4. Parmi les 158 455 (84 950) hommes occupés (femmes) de 65 à 69 ans, 62 370 (21 385) étaient des travailleurs autonomes. Chez les 75 ans et plus, des 53 130 et 23 845 hommes et femmes qui travaillaient, 28 480 et 8 220 étaient des travailleurs autonomes, respectivement.
5. Dans le reste du document, le terme « occupés » désigne les employés rémunérés et les travailleurs autonomes. Les travailleurs familiaux non rémunérés sont exclus.
6. Les chiffres (44,4 % et 29,4 %) diffèrent de ceux mentionnés précédemment (44,1 % et 28,6 %), parce que les travailleurs familiaux non rémunérés sont exclus dans ce cas.
7. Il est aussi important d'étudier le travail autonome non agricole, parce que cela supprime l'effet de la baisse relative du secteur de l'agriculture dans les rangs des travailleurs autonomes au cours de cette période. En proportion des travailleurs âgés, le total du travail autonome a diminué de 9,1 points de pourcentage entre 1996 et 2006, mais la proportion de travailleurs autonomes non agricoles n'a diminué que de 1,8 point de pourcentage.
8. Parmi les 84 205 (29 610) hommes (femmes) qui n'étaient pas constitués en société, 62 430 (23 805) n'avaient pas d'employés rémunérés.
9. Cette section se rapporte uniquement à 2006.
10. Cette approximation a aussi été utilisée par Uppal (2010).
11. Il faut supprimer le revenu d'emploi des personnes de notre définition du revenu familial corrigé, étant donné qu'il existe un lien direct entre le travail autonome (et l'emploi rémunéré) et le revenu d'emploi. Toutefois, les autres sources de revenu de tous les membres de la famille ont été incluses (par exemple, le revenu de retraite, les transferts, les dividendes et les biens en capital), ainsi que leur revenu d'emploi.
12. On est arrivé à des résultats similaires lorsqu'on a supprimé les exploitants agricoles autonomes de l'échantillon.

■ Documents consultés

BEAUCAGE, André, et Elmustapha NAJEM. 2006. « Une analyse longitudinale de la pérennité des expériences des travailleuses et des travailleurs autonomes canadiens », *Relations industrielles*, vol. 61, n° 2, printemps, <http://www.erudit.org/revue/RI/2006/v61/n2/014173ar.html> (site consulté le 20 décembre 2010).

BRUCE, Donald, Douglas HOLTZ-EAKIN et Joseph QUINN. 2000. *Self-employment and Labor Market Transitions at Older Ages*, Center for Retirement Research at Boston College, Chestnut Hill, Massachusetts, 29 p., CRR Working Paper 2000-13, http://crr.bc.edu/images/stories/Working_Papers/wp_2000-13.pdf (site consulté le 20 décembre 2010).

FUCHS, Victor R. 1982. « Self-employment and labor force participation of older males », *The Journal of Human Resources*, vol. 17, n° 3, été, p. 339 à 357, <http://www.jstor.org/stable/pdfplus/145584?acceptTC=true> (site consulté le 20 décembre 2010).

GARDNER, Art. 1994. *Travailleurs autonomes*, produit n° 96-316-XPB au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 57 p., « Le Canada à l'étude ».

- GEORGELLIS, Yannis, John G. SESSIONS et Nikolaos TSITSIANIS. 2005. « Self-employment longitudinal dynamics: A review of the literature », *Economic Issues*, vol. 10, n° 2, 39 p., http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=921029 (site consulté le 20 décembre 2010).
- HOCHGUERTEL, Stefan. 2010. *Self-employment Around Retirement Age*. Tinbergen Institute Discussion Paper TI 2010-067/3, Amsterdam, Les Pays-Bas, Tinbergen Institute, 47 p., http://www.politiquestociales.net/IMG/pdf/o3_10067.pdf (site consulté le 20 décembre 2010).
- KUHN, Peter J., et Herb J. SCHUETZE. 2001. « Self-employment dynamics and self-employment trends: A study of Canadian men and women, 1982-1998 », *Revue canadienne d'économie*, vol. 34, n° 3, août, p. 760 à 784, <http://www.jstor.org/stable/pdfplus/3131894.pdf> (site consulté le 20 décembre 2010).
- LAROCHELLE-CÔTÉ, Sébastien. 2010. « Le travail autonome pendant le repli économique », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 11, n° 3, mars, produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada, p. 5 à 15, <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2010103/pdf/11138-fra.pdf> (site consulté le 20 décembre 2010).
- LIN, Zhengxi, Garnett PICOT et Janice YATES. 1999. *Dynamique de la création et de la disparition d'emplois autonomes au Canada*, produit n° 11F0019MPF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 32 p., « Direction des études analytiques : documents de recherche », n° 134, <http://www.statcan.gc.ca/pub/11f0019m/11f0019m1999134-fra.pdf> (site consulté le 20 décembre 2010).
- MOORE, Carol S., et Richard E. MUELLER. 2002. « The transition from paid to self-employment in Canada: The importance of push factors », *Applied Economics*, vol. 34, n° 6, mars, p. 791 à 801.
- QUINN, Joseph F. 1980. « Labor-force Patterns of Older Self-employed Workers », *Social Security Bulletin*, vol. 43, n° 4, avril, p. 17 à 28, <http://www.ssa.gov/policy/docs/ssb/v43n4/v43n4p17.pdf> (site consulté le 20 décembre 2010).
- TURCOTTE, Martin, et Grant SCHELLENBERG. 2007. *Un portrait des aînés au Canada, 2006*, produit n° 89-519-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 301 p., <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-519-x/89-519-x2006001-fra.pdf> (site consulté le 20 décembre 2010).
- UPPAL, Sharanjit. 2010. « L'activité des personnes âgées sur le marché du travail », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 11, n° 7, juillet, n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada, p. 5 à 18, <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2010107/pdf/11296-fra.pdf> (site consulté le 20 décembre 2010).
- ZISSIMOPOULOS, Julie M., et Lynn A. KAROLY. 2007. « Transition to self-employment at older ages: The role of wealth, health, health insurance and other factors », *Labour Economics*, vol. 14, n° 2, avril, p. 269 à 295, http://www.sciencedirect.com/science?_ob=MIimg&_imagekey=B6VFD-4H45GWG-1-1&_cdi=6008&_user=1516053&_pii=S0927537105000552&_origin=browse&_zone=rslt_list_item&_coverDate=04%2F30%2F2007&_sk=999859997&wchp=dGLbVtz-zSkWb&md5=f40d7bc9a7b0d85d767a575adbae4114&ie=/sdarticle.pdf (site consulté le 20 décembre 2010).